

Conséquence logique de la déclaration de cessation de paiement intervenue courant janvier 2015, l'association de promotion et d'appui des entreprises rhonalpines à l'international [ENTREPRISE RHONE ALPES INTERNATIONAL:341026862] / T : 04.26.73.33.66 (ERAI, siège à Lyon) vient d'être placée en redressement judiciaire par le Tribunal de Grande Instance de Lyon. La date limite de dépôt des dossiers de reprise a été fixée au 9 juin. A l'initiative de la [REGION RHÔNE-ALPES:236900015] / T : 04.72.59.40.00, les principaux intéressés (syndicats patronaux, organismes consulaires...) sont tombés d'accord pour construire conjointement une offre de reprise globale. [www.eraï.org](http://www.eraï.org)